

Questions orales

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'un seul député de ce côté-ci de la Chambre, ou de n'importe quel autre parti, chercherait à excuser une activité illégale. Je crois que la position du gouvernement est très claire.

Mlle MacDonald: Sauf la vôtre.

M. Fox: Le gouvernement pose comme principe que toute activité illégale qui lui est signalée sera également signalée aux instances compétentes.

Le dilemme fondamental a été signalé non seulement par le premier ministre et moi-même, mais encore par la Commission royale d'enquête sur la sécurité en 1969, organisme dont un membre distingué de ce parti faisait évidemment partie. A ce moment-là, la Commission elle-même a bien dit qu'à certains moments les services de sécurité, pour atteindre les objectifs de la sécurité nationale...

M. Broadbent: Et alors?

M. Fox: ... pourraient avoir le problème suivant: s'acquitter de leur mandat et violer la loi ou ne pas s'acquitter de leur mandat.

M. Baker (Grenville-Carleton): Quelle remarque stupide!

Des voix: Règlement!

M. Fox: J'aimerais vous citer un exemple précis. Si un membre des services de sécurité doit mettre la main sur un code chiffré d'un pays étranger, par exemple, ou quelque chose qui pourrait présenter pour nous un très grand intérêt...

Des voix: Règlement!

M. Broadbent: Oh, oh!

M. Fox: ... il est bien certain qu'en vertu de la loi actuelle cette personne pourrait être accusée d'avoir commis un acte illégal. Selon moi il est ridicule de placer dans cette situation les membres des services de sécurité.

M. Broadbent: Vous plaisantez!

M. Fox: Voilà le dilemme sur lequel je voudrais attirer l'attention de la Chambre et des députés d'en face.

Des voix: Bravo!

M. Brewin: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au solliciteur général si, à son avis, tout le monde, y compris lui-même, n'a pas le devoir de condamner toute infraction à la loi commise par qui que ce soit et surtout par des officiers de police qui entrent par effraction dans les bureaux d'un parti politique légalement constitué? Si tel est le cas, pourquoi s'est-il montré tellement sur la défensive et si évasif dans la plupart de ses déclarations, et surtout dans celle de vendredi?

Des voix: Bravo!

M. Fox: Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la première partie de la question du député, la réponse est, bien sûr, oui. Je

l'ai dit bien clairement dans ma déclaration à la Chambre en juin dernier. J'ai dit très clairement que si la loi présentait des lacunes, la solution n'était pas de l'enfreindre, mais de la changer. L'une des tâches fondamentales de la Commission royale d'enquête sera de s'attaquer à ce problème, ce qui n'a pas été fait de façon approfondie ou totalement satisfaisante par la Commission royale d'enquête de 1969 dont le parti de M. Coldwell était membre...

Une voix: Allez-vous légaliser l'incendie volontaire?

M. Broadbent: C'est ce qui s'appelle dévier la conversation!

M. Fox: ... avant qu'elle ne signe son rapport en indiquant que c'était vraiment, pour tout pays démocratique, un problème fondamental auquel nous devons nous attaquer, que cela nous plaise ou non.

Des voix: Bravo!

LA SURVEILLANCE POSSIBLE DES MEDIA—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au solliciteur général. Comme il est apparent que, sous prétexte de sécurité et par des moyens sans doute illégaux, le gouvernement et ses organismes n'hésitent pas à espionner les partis et les hommes politiques, le ministre peut-il nous faire connaître l'ampleur de la surveillance, des enquêtes et suppressions de nouvelles effectuées à l'égard des media par le gouvernement et par les services de renseignements?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, rien ne me permet de penser que les media soient surveillés.

M. Baker (Grenville-Carleton): Voulez-vous vous renseigner quand même?

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA PROPOSITION D'ÉTABLISSEMENT D'UN ORGANISME DISTINCT—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Mark MacGuigan (Windsor-Walkerville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au solliciteur général au sujet de la commission royale d'enquête sur la sécurité, dont il a parlé à plusieurs reprises.

Une voix: Camouflage.

M. MacGuigan: Devant les événements récents, est-ce que le gouvernement ne songe pas à revenir sur la décision qu'il avait prise de ne pas créer un organisme distinct chargé de la sécurité nationale, comme le demandait cette commission royale?

M. Woolliams: C'est cela qu'ils veulent.